



Presidency of Georgia  
Council of Europe  
November 2019 – May 2020  
Présidence de la Géorgie  
Conseil de l'Europe  
Novembre 2019 – Mai 2020



## Discours de Markku Mollari, Président ad interim du Comité européen sur la démocratie et la gouvernance

### Introduction

Je salue l'initiative de la présidence géorgienne de tenir ce forum international, et sa persévérance face à la crise sanitaire actuelle. En effet, la participation civile joue un rôle important dans le renforcement des démocraties représentatives européennes à un moment où les gouvernements et la société civile pourraient avoir besoin de réévaluer leurs approches de la bonne gouvernance. Ces temps sont difficiles, mais nous pouvons aussi y trouver la possibilité de cultiver de nouveaux points de vue sur la démocratie, d'enrichir les cultures traditionnelles.

La participation civile est cruciale car elle permet aux individus et aux ONG de s'engager dans les processus décisionnels des autorités publiques et, par conséquent, de faire entendre la voix de tous les segments de la société. Il existe un énorme potentiel pour améliorer les choses et les rendre plus efficaces en élargissant la participation.

Selon les termes du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, elle est "la force vive de tout système démocratique"(CM/Rec(2018)4). Cette analogie a du sens, car la participation civile maintient en vie les valeurs et les garanties fondamentales de la démocratie, même entre son action la plus visible et la plus représentative : les élections.

### Comité européen sur la démocratie et la gouvernance

En tant que membre du panel sur les approches internationales de ce sujet, je suis heureux d'apporter le point de vue du Conseil de l'Europe, et plus particulièrement du Comité européen sur la démocratie et la gouvernance.

Ce Comité est le forum intergouvernemental du Conseil de l'Europe sur la gouvernance démocratique en Europe. Il s'emploie à renforcer les institutions démocratiques, la réforme de l'administration publique, la décentralisation, la bonne gouvernance, la participation des citoyens et l'éthique publique, à tous les niveaux de gouvernement. Composé de hauts fonctionnaires représentant les gouvernements des États membres, le Comité sur la démocratie et la gouvernance mène des travaux préparatoires et conseille le Comité des Ministres dans les domaines de compétence susmentionnés.

L'un des thèmes que nous suivons de plus près est précisément celui de la participation civile à la prise de décision.

### Travaux antérieurs du Comité sur la participation civile

Depuis la fondation du Conseil de l'Europe en 1949, ses États membres se sont consacrés aux principes qui constituent le fondement de la démocratie. Au cours des dernières décennies, avec la transformation des sociétés et les progrès technologiques, il est devenu de plus en plus important de définir des normes et des principes spécifiques liés à la participation civile - une démonstration pratique de la manière dont la démocratie est appliquée sur le terrain dans toute l'Europe.

À cette fin, à la suite d'une étude des meilleures pratiques pour une participation civile significative dans les États membres du Conseil de l'Europe, le Comité sur la démocratie et la gouvernance a préparé en 2017 une série de lignes directrices pour la participation civile à la prise de décision politique, qui décrivent les conditions et les principes clés pour établir le dialogue, la consultation et la coopération entre la société civile et les autorités à tous les niveaux de gouvernement.

La prise de conscience du fait que la participation civile est une pierre angulaire de la démocratie s'est accrue, tout comme la prise de conscience du fait que les modes d'engagement des citoyens, ainsi que les attentes du public en matière de participation, sont en constante évolution. Cette tendance s'est poursuivie et se poursuivra.

En 2018, les gouvernements européens ont pris acte d'une réalité simple, mais importante. Malgré les efforts déployés pendant de nombreuses décennies, les institutions publiques locales ont continué à avoir besoin de s'engager à nouveau auprès des citoyens et de répondre à leurs attentes d'une nouvelle manière afin de maintenir la légitimité des processus décisionnels. Cela était particulièrement vrai compte tenu de la montée du populisme et du déclin de la confiance des citoyens dans leurs institutions élues.

C'est pourquoi le Comité sur la démocratie et la gouvernance a élaboré une nouvelle série de recommandations destinées à servir de guide utile aux autorités locales et nationales qui s'engagent à améliorer les possibilités de participation des citoyens à la vie de leur communauté locale. Ces recommandations ont été approuvées par le Comité des Ministres en 2018.

### Travaux actuels du Comité sur la participation civile

On ne peut pas parler de participation civile aujourd'hui - pas moins dans notre situation d'urgence sanitaire actuelle - sans évoquer un autre thème suivi de près par la communauté européenne : la démocratie électronique.

Les outils et technologies numériques peuvent, et devraient, soutenir les processus démocratiques en offrant un accès accru à la prise de décision politique et en permettant aux citoyens de participer au débat public de manière inédite.

La bonne coopération entre les nouveaux outils et les outils traditionnels de participation est la clef pour établir une meilleure confiance dans l'administration et entre les différents niveaux de gouvernement et la société civile au sens large.

Reflétant la centralité de ce sujet pour le présent et l'avenir de la pratique démocratique, le Comité sur la démocratie et la gouvernance est en train de finaliser

des lignes directrices spécifiques sur la démocratie électronique et une boîte à outils complémentaire. Ces documents comprennent des études de cas spécifiques, des politiques et des mécanismes liés à la participation électronique, aux pétitions et aux référendums électroniques.

### Centre d'expertise pour la bonne gouvernance

Le travail du Comité sur la démocratie et la gouvernance sur les normes et les lignes directrices est important en soi, car il conduit à des aspirations et des projets communs pour les États membres.

Cependant, le développement d'outils pratiques est également nécessaire pour aider les autorités locales de toute l'Europe à renforcer la participation civile. À cette fin, le Centre d'expertise pour la bonne gouvernance du Conseil de l'Europe a développé des outils spécifiques sur la participation civile qui ont été utilisés, et sont actuellement utilisés, par les autorités de nombreux pays dans le cadre d'activités de coopération :

- CLEAR : un instrument d'auto-évaluation sur la participation civile pour élaborer des réponses politiques efficaces ;
- Participation civile à la prise des décisions : un cadre intégré qui guide les autorités locales dans la conception et la mise en œuvre de stratégies contextuelles visant à accroître la participation civile d'une communauté.

Les activités de coopération dans ce domaine sont ancrées dans les 12 principes de bonne gouvernance démocratique, approuvés par les États membres du Conseil de l'Europe. Le premier, "Élections conformes au droit, représentation et participation justes", stipule, entre autres, que "les citoyens sont placés au cœur de l'action publique et sont impliqués d'une manière clairement définie dans la vie publique au niveau local".

### Conclusion et contexte actuel

En conclusion, appliquons ces notions dans le contexte actuel. Comment les États membres peuvent-ils renforcer la participation civile en période de restriction et d'isolement, comme c'est le cas aujourd'hui pour l'urgence sanitaire ?

Il est clair qu'il ne suffit pas de se concentrer sur la participation aux processus décisionnels. Existe-t-il de bonnes possibilités de participer et d'établir la confiance également après que les décisions ont été prises ? Comment définir la mise en œuvre participative avec des groupes de participants plus larges, afin d'établir une meilleure confiance ?

Un passage particulier des recommandations du Comité des Ministres de 2018 sonne plus pertinent que jamais : " les États membres devraient prévoir, en conséquence, une large palette d'instruments de participation, ainsi que la possibilité de les combiner et d'adapter leur utilisation en fonction des circonstances " (Annexe à la Recommandation CM/Rec(2018)4).

Quel rôle chacun d'entre nous peut-il jouer pour assurer la continuité de la participation civile active en ces temps extraordinaires ?

Le Comité sur la démocratie et la gouvernance continuera à examiner les tendances et à fournir au Comité des Ministres tout conseil nécessaire sur ce sujet important, dans le but de garantir que la participation civile reste un fondement de la pratique démocratique dans toute l'Europe.